



## VOTATION COMMUNALE DU 19 MAI 2019

### PROCES-VERBAL

Commune de Morrens

District du Gros-de-Vaud

Président du Bureau : GEX Frédéric

Objet : « Acceptez-vous la décision du Conseil communal du 8 octobre 2018 acceptant le préavis municipal no 07/2018 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2019 »

Electeurs et électrices inscrits : 786

Cartes de vote reçues : 416

Bulletins		
Rentrés		385
Blancs	(-)	4
Nuls	(-)	0
Valables	(=)	381

Suffrages	
OUI	162
NON	219
Taux de participation	48.98%

Cette pièce tient lieu d'extrait de procès-verbal.  
Il doit être affiché au pilier public et transmis au préfet selon ses instructions.

Attesté conforme au procès-verbal

Le Président du bureau :

La Secrétaire :

F. Gex



C. Burnat